



Le Petit Pavillon Bleu



Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen

Bureau du Port – Square du Général Masson – 44500 LA BAULE

Tel : 02 40 62 02 13 – E-mail : contact@appbp.fr – site web : <http://appbp.fr/>

APPBP

Membre de l'UNAN

Exemplaire N°36 - Mai 2011 – Adressé aux adhérents

Comité de rédaction : JP MAURICE, JP SANTINI, E. DAVID, J-CI VAUZELLE, Ch AVIGNON et G. VAUCLIN

EDITO DU PRESIDENT,

.Chers Amis,

En 2006, lorsque nous sommes arrivés au Pouliguen, je m'étais présenté un samedi matin à la permanence de l'association. L'accueil des membres présents m'avaient motivé à m'investir pour l'APPBP. En 2008, suite au départ d'Alain CHABRIER, j'assurai l'intérim en tant que vis président. La dynamique engagée et le soutien des membres du conseil d'administration m'encourageaient à accepter lors de l'assemblée générale de 2009 la place de Président. Une grande partie de l'équipe du bureau était renouvelée en même temps. C'était un challenge important pour nous tous de continuer à œuvrer dans l'intérêt de tous les plaisanciers du port. J'ai la faiblesse de penser que nous avons réussi à tisser des relations productives avec les différentes autorités s'occupant du port – tout n'a pas encore abouti néanmoins nous avons réussi à ancrer l'APPBP comme un interlocuteur incontournable pour le SIVU et la CCI . C'est avec un grand plaisir et beaucoup de motivation que j'ai assuré cette fonction de président. Je remercie tous les plaisanciers qui nous soutiennent en adhérant à l'APPBP, les membres du conseil d'administration qui m'ont toujours fait confiance dans le pilotage de l'association ainsi que les élus et représentant de la CCI qui ont fait preuve dans la plupart de nos demandes d'écoute active.

Jean Pierre SANTINI est selon moi, le successeur idéal pour poursuivre notre action compte tenu de ses qualités humaines, de sa connaissance du port et de son expérience de la plaisance. Nous avons toujours formé un binôme complémentaire et c'est logiquement qu'il a reçu l'aval de tous les membres du CA lors de la dernière assemblée générale. Bon vent à toute l'équipe !

Je vous souhaite une excellente saison nautique et vous dis à très bientôt sur l'eau ou les pontons.

Amicalement,

Emmanuel DAVID

Chers amis Plaisanciers, chers adhérents,

Nouveau président je poursuivrai l'action menée depuis deux ans par Emmanuel David qui a su porter notre association à un excellent niveau de reconnaissance auprès de nos interlocuteurs que sont le SIVU et la CCI grâce à un dialogue constructif pour la défense de vos intérêts.

En m'appuyant sur un bureau et un conseil d'administration disponible et expérimenté, je m'attacherai à développer les échanges, avec les partenaires sponsors, les usagers du port et leur environnement et surtout avec les plaisanciers.

Au sein de notre association, entre adhérents, c'est la convivialité qui est devenue la tradition et nous multiplierons les occasions de nous rencontrer. Tous plaisanciers confondus, que nous soyons adeptes de la voile ou du motonautisme pour la régate, la promenade ou la pêche notre passion est la même.

Un temps exceptionnel, des weekends ensoleillés, des grandes marées, les vacances de Pâques nous ont déjà donné, pour plusieurs d'entre nous, l'occasion de faire quelques sorties. Bientôt c'est beaucoup plus nombreux que nous allons nous retrouver sur les plans d'eau alors, pensons à notre sécurité, vérifions notre matériel, remplaçons les équipements et documents périmés, remettons nous en tête quelques règles élémentaires peut-être oubliées.

En mer, pour que le plaisir soit entier et que la fête continue à terre, restons vigilants, prudents et courtois. Bonnes navigations, bonnes pêches, bonne saison à tous.

Maritimentement votre,

Jean Pierre Santini.

SOMMAIRE

- Page 2** La plaisance manque de places de port
- Page 3** Comment faire son pain à bord
- Page 3** Manifestations dans différents ports
- Page 4** Pannes et avaries moteur
- Page 4** Outillage et pièces de rechange
- Page 5** Compte rendu Assemblée Générale 2011
- Page 6** Le mot de l'assureur
- Page 6** Utilisation des équipements du port
- Page 6** Dates à retenir

ASSURANCES MADER

Assureur Partenaire de l'APPBP & l'UNAN



Conditions Privilèges
pour l'assurance de votre bateau
Contactez Nous !

Tél. 05 46 41 20 22

AMM

Assurances Maritimes & Transports MADER



Assurances Maritimes & Transports MADER
Boulevard de la République Immeuble le challenge
BP 3004 - 17030 LA ROCHELLE Cax 1 - France

Info@mader.fr www.mader.fr Fax: 33 (0)5 46 41 64 80

LA PLAISANCE MANQUE DE PLACES DE PORT

Ya-t-il suffisamment de places dans les ports et les zones de mouillages et d'équipements légers? A l'évidence, non! Sinon pourquoi y aurait-il des listes d'attente?

L'importance de ces listes d'attente est variable selon les façades maritimes. Quelle valeur ont-elles?

1. ORIGINE

Lors d'un salon nautique de Paris, la F.I.N. (*Fédération des industries nautiques*) a lancé le débat en annonçant le manque de 100 à 150.000 places pour les 10 ans à venir.

Cette estimation à l'évidence exagérée, était basée principalement sur les hypothèses suivantes:

- extrapolation d'un nombre élevé de vente de bateaux neufs
- mauvaise connaissance de la diminution naturelle des bateaux anciens de moins de 3 tonneaux
- listes d'attente d'une qualité discutable.

Le CODCAP, *Comité pour le Développement des Capacités d'Accueil des Ports*, organisme associant ports, industriels et administration, a réalisé une étude afin d'évaluer le besoin complémentaire en capacités d'accueil de bateaux. **Il concluait à un manque de 54.000 places en se basant sur la somme des listes d'attente. Cette approche conduit aussi à une grossière surestimation.**

VENTE DE BATEAUX NEUFS

Depuis 2002 le nombre d'immatriculation de bateaux neufs a commencé à baisser pour des raisons sur lesquelles les acteurs économiques restent discrets

- économiques (*stagnation du pouvoir d'achat*)
- sociologiques (*multi consommation de loisirs par les générations plus jeunes, qui répartissent leur budget loisir*).

DIMINUTION NATURELLE DES BATEAUX ANCIENS

- les bateaux de plus de trois tonneaux sont bien suivis par les administrations et particulièrement par celle des douanes qui est chargée de recouvrer le droit annuel de navigation;
 - les bateaux de moins de 3 tonneaux ne font pas l'objet de ce suivi, leur nombre est «estimé»;
- par son projet: **«Bateau Plaisance Hors d'Usage» la FIN voudrait organiser et accélérer l'élimination des bateaux de plus 20 ans d'âge dans l'espoir de développer la vente de bateaux neufs.**

QUALITÉ DES LISTES D'ATTENTE

Les demandeurs s'inscrivent dans différents ports, auprès de différents gestionnaires et, après avoir obtenu une place, oublient généralement de l'indiquer aux autres ports, ou conservent volontairement leurs inscriptions dans les autres ports dans l'attente d'obtenir une place plus commode ou moins coûteuse.

COMPORTEMENTS «MALSAINS»

Lorsqu'il y a une longue attente, les demandeurs inscrivent aussi leurs enfants ou des prête-noms. Par ailleurs des mécanismes de «fraude» se développent: les particuliers tentent de conserver leur place pour faciliter la revente d'un bateau, ce que les règles n'autorisent généralement pas.

Les professionnels, réels ou de circonstance, tentent de se faire attribuer des places que leur activité réelle ne justifie pas pour les



sous-louer à grand profit à des particuliers en attente, développant ainsi un «marché noir» et un climat de pénurie.

En réalité, et pour les raisons exposées ci-dessus sur le peu de fiabilité des listes d'attente, nous estimons le véritable besoin en places manquantes à 20.000 environ. Cela devrait pouvoir être couvert en grande partie par les projets de construction ou d'agrandissement de ports recensés, à flot ou à sec.

2. COMMENT SATISFAIRE LES VRAIES DEMANDES DE PLACES DE MOUILLAGE

Il convient, avant de débattre du manque de places, de préciser les véritables besoins:

Certains bassins sont très recherchés, la demande y est forte et les attentes réelles; d'autres zones sont moins attractives (*difficultés de navigation,...*) ou l'équipement répond moins bien aux demandes des plaisanciers (*ports avec bassins à flot, ports d'échouage, mouillages mais sans panne*). La taille moyenne des bateaux, et notamment leur largeur, a sensiblement augmenté, créant une insuffisance de places de grande taille certains ports ont réagi par des réaménagements qui n'ont pu être effectués instantanément.

La gestion des listes d'attente manque de rigueur et de transparence

L'UNAN veut persuader les gestionnaires de ports qu'il est de l'intérêt général de gérer les listes d'attente dans la plus grande transparence et d'éviter qu'elles soient gonflées plus ou moins artificiellement. Certains le font déjà, en exigeant des demandeurs une confirmation annuelle de leur attente.

Les mêmes améliorations devraient être recherchées dans la gestion financière: seules les recettes et charges de gestion courantes ont communiquées aux membres des Conseils portuaires alors que les comptes des infrastructures et des financements ne leur sont pas toujours transmis. Cette situation ne peut que faciliter le développement d'un climat de suspicion de gaspillage de fonds publics, voire d'affectations à l'insu du public dans d'autres budgets gérés par les collectivités locales.

Solutions possibles pour augmenter le nombre de places utilisables

Optimisation, Aménagement et Agrandissement des ports existants. Cela est déjà fait ou en cours; Incitation financière (*sans perdre son droit à son poste d'amarrage*) à mettre son bateau "à terre" dès lors que le propriétaire n'envisage pas de l'utiliser pendant une partie (*ou l'ensemble*) de la période estivale. Autres solutions à explorer, notamment:



Une remise de 5 à 10% est accordée aux membres de l'APPBP



Tél. : 02 40 60 20 10 – Fax. : 02 40 60 87 09

www.lamouettecommunication.com

-Cales de mise à l'eau (et parkings correspondants pour les véhicules et les remorques) assorties d'un droit d'utilisation raisonnable facilitant la mise à l'eau de bateaux de moins de 7 mètres et désembouteillant les ports,
-Amélioration des zones d'échouage (aplanir et dégager les zones propices),

3.IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PLAISANCE

Au-delà des questions de pénurie de mouillages, il est nécessaire de mieux mesurer l'impact économique de la plaisance, notamment en emplois générés, qui sont de plus en plus qualifiés. La contribution de la construction neuve est bien connue, mais elle est sous-estimée en ce qui concerne l'entretien, (la FFPP, Fédération française des ports de plaisance, estime l'impact en moyenne à 8 ou 10 emplois pour 100 bateaux)

Les services connexes et les retombées indirectes sur l'économie locale par entre autres, l'attractivité touristique des ports de plaisance (services, commerce général). La plaisance contribue fortement à la création d'emplois et peut jouer un rôle dans la reconversion de zones littorales en difficulté économique; elle apporte une forte valeur ajoutée aux collectivités territoriales, sous forme d'emplois qualifiés et de recettes fiscales. Les communes devraient davantage baser leurs plans de développement à long terme sur la plaisance, plus créatrice de retombées et respectueuse de l'environnement que nombre d'activités économiques. Contrairement aux idées reçues, les ports de plaisance sont de plus en plus rarement une charge financière pour les collectivités (subventions nulles ou faibles) mais constituent de plus en plus une source de revenus, directement et indirectement.

4.CONCLUSION

Le maintien d'un climat de pénurie en matière de place de port est loin d'être partout justifié par les chiffres annoncés, même si des déficits existent réellement dans certaines régions. Une gestion sérieuse des listes d'attente est à mettre en place, même si cela ne résout pas tout.

Ce climat de pénurie et la diffusion de chiffres excessifs sont entretenus par certains professionnels et collectivités qui y trouvent un intérêt, politique ou financier.

Les navigateurs de plaisance ont été trop longtemps tenus à l'écart de ce débat, bien qu'ils soient les principaux concernés en tant qu'armateur de leur bateau, client des ports et des industriels: ils souhaitent y participer, introduire la transparence ainsi qu'un équilibre entre les nécessités de l'économie et la gestion durable du patrimoine littoral).

ils se sont dotés pour cela d'une organisation structurée (UNAN), pour être une force de proposition et de dialogue responsable.

Le développement de la plaisance, *quantitatif et qualitatif*, reste un objectifs majeurs.

Source UNAN

FAIRE SON PAIN À BORD...

Faire son pain à bord un plaisir simple à réaliser, régaler votre équipage quand le beurre fond sur la tranche de pain pour l'imprégner profondément, un vrai et simple bonheur.

Le four ENO de votre bateau fait parfaitement l'affaire, il suffira d'un peu de doigté et disons le, d'un peu de chance la première fois et si vous ne réussissez pas du premier coup, persévérez car bientôt votre premier pain trop cuit, pas assez ou encore trop compact ne sera qu'un mauvais souvenir !

Alors, au travail !

Les ingrédients et les quantités :

500 g de farine ordinaire (je déconseille la farine dite à pain) soit ½ paquet + 10g de sel (1/2 cuillère à soupe) + 2 sachets de levure de boulanger +1/4 de litre d'eau à la température ambiante

La préparation :

On mélange le tout (pétrir) jusqu'à l'obtention d'une boule compacte

On laisse reposer pendant 1h30 à 2h dans un saladier qu'on a recouvert d'un film plastique, la pâte doit doubler de volume.

On pétrit à nouveau 5 à 10 mn et donne la forme choisie (je conseille la boule) sur la plaque du four qu'on a recouvert d'un papier sulfuré.

On attend à nouveau 1h30

On laisse chauffer à fond le four (si vous avez un thermostat position 7 à 8 ou 240°)

On fend la pate avant de l'enfourner avec un petit récipient d'eau (c'est l'humidité qui fait dorer le pain)

On laisse cuire 20 mn le four toujours à fond puis on réduit la chaleur de moitié et on laisse encore cuire pendant 10 mn.

Une agréable odeur remplit le carré, on laisse refroidir 15 mn à l'air marin.

Bravo, vous savez faire votre pain à bord.

Maritimentement votre, Jean Pierre Santini

MANIFESTATIONS DANS LES DIFFERENTS PORTS

L'accès de certains ports sera limité suite à différentes manifestations estivales.

Pour vous permettre de planifier vos escales, vous trouverez sur notre site <http://appbp.fr/> le calendrier de ces manifestations.

Ports concernés :

La Roche Bernard, La Trinité sur Mer, Ile aux Moines, Arzal, Ars en Ré, Ile d'Yeu port joinville, Le Crouesty, Saint Martin en Ré.

Cette liste correspond aux ports qui ont bien voulu répondre aux Email envoyés.



**CHANTIER NAVAL
MECANIQUE H.B. - I.B.**



PORT À SEC

**2, venelle du Sourd
PIRIAC sur MER**

Tél. 02 40 23 50 86 - Fax 02 40 23 58 65

piriacdiffusionmarine@normandnet.fr

PANNES ET AVARIES DE MOTEUR, DÉPANNAGE OU ASSISTANCE ?

DONNÉES STATISTIQUES D'INTERVENTIONS EN MER

Les réflexions et travaux du Groupe de Travail "Sécurité" du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance (*dont l'UNAN est rapporteur*)...

Un questionnaire a été adressé à 687 plaisanciers ayant fait l'objet d'une assistance coordonnée par les CROSS (*1/4 des plaisanciers ayant demandé assistance ont été interrogés*).

Le taux de réponse élevé permet de considérer ce sondage comme « significatif ». Il sera renouvelé.

L'analyse détaillée des réponses confirme ce que les statistiques annuelles des CROSS et l'expérience de la SNSM faisaient supposer, mais la précision des réponses permet d'aller bien plus loin dans la connaissance de l'origine réelle des pannes et avaries. Et donc d'être plus efficace en matière de prévention.

PRINCIPALES CAUSES DE DEMANDE D'ASSISTANCE PAR LES PLAISANCIERS EN 2008

Panne moteur **61,4 %**, hélice ou safran engagés 9,9 %, difficultés de navigation 12,5 %, problèmes de santé et divers 2,9 %, avaries autres que moteur 11,4 %, plongée (*apnée et bouteilles*) 1,9 %

ORIGINE DES PANNES MOTEUR (fixes ou hors-bord) (61,4% des opérations d'assistance)

Problèmes de batterie, déchargée ou ancienne 10,5 %, panne de démarreur ou de lanceur 8,6 %, panne électrique due à des circuits défectueux 7,4 %, panne de tableau ou d'électronique du moteur 5,6 %, carburant pollué ou filtres encrassés 9,9 %, panne de transmission ou d'embase 9,3 %, panne du circuit d'alimentation carburant 13,0 %, incendie moteur ou électrique 3,1 %, panne de carburant ou « jauge mal étalonnée » 4,3 %, autres causes 7,4 %, panne de refroidissement, ou circuit obstrué 12,3 %, causes inconnues ou non indiquées 8,6%.

CAUSES DES DEMANDES D'ASSISTANCE AUTRES QUE PANNES DE MOTEUR

Hélice ou safran engagé (9,9 % des appels en général par des engins de pêche).

Difficultés de navigation (12,5 % des appels) dont échouement 45 % il y a souvent confusion

Erreur de navigation 15 %

Chaviré ou coulé 24 %

Ancre engagée ou chasse 10 %

Erreur de manœuvre 6 %

Autres avaries (11,4 % des appels) dont Amarres (*rupture*) au mouillage 36 %

Gouvernail et barre 27 % souvent sur rencontre d'un OFNI

Grément 13 %

Voies d'eau 24 % souvent dues aux vannes passe coque, flexibles, durites, colliers, ou presse-étoupe.

CONCLUSIONS

Dans la moitié des cas examinés, une erreur ou une négligence a été commise.

Les difficultés sérieuses proviennent souvent d'un problème mineur suivi de complications en chaîne, notamment : Météo défavorable, (*navire et/ou équipage "trop légers" pour les conditions rencontrées ou les lieux*), méconnaissance du bateau, manque d'entretien, équipage mal préparé, équipage insuffisant (*manque de compétence, solitaire, trop de passagers jeunes ou âgés,...*).

Au-delà du matériel obligatoire, avoir impérativement les outils de base et quelques pièces de rechange (*au minimum courroie, rotor de pompe à eau de mer du circuit primaire, filtre à gazole*).

La présence à bord d'une VHF facilite énormément l'assistance et constitue un facteur primordial de sécurité.

Source UNAN

OUTILLAGE ET PIÈCES DE RECHANGE A AVOIR A BORD

Outillage

1. Jeu de clés plates à œil de 7 à 19,
2. Clé à molette et clé à filtre,
3. Pince multiprise,
4. Jeu de tournevis,
5. Jeu de clés Allen (*6 pans creux*),
6. Marteau,
7. Multimètre permettant les mesures de tension et d'intensité vivement recommandé,
8. Clé à bougies pour les moteurs à essence.

Pièces

1. Filtre à carburant + pré filtre,
2. Courroie de l'alternateur et de la pompe de refroidissement moteur,
3. Turbine de la pompe à eau de mer (*circuit primaire de refroidissement*),
4. Bougies (pour moteur essence)
5. Tuyau carburant et eau + colliers de serrage adaptés aux diamètres des tuyaux et durites, pinoches.
6. Huile moteur et filtre à huile.



Pôle nautique

10% remise sur le magasin d'accastillage
(sauf survie et électronique)
(Sur présentation de la carte de membre appbp)

Grutage - Hivernage
Réparation - Maintenance
Vente neuf et occasion

Tél. 02 40 15 16 16
contact@amb-yachting.com - www.amb-yachting.com



TUGDUAL BOUËT

06 08 92 67 96

4 rue de la douve - 44490 le Croisic
tugdual.bouet@gmail.com

Confiez-nous le financement de votre bateau en crédit ou en LOA. Plus d'informations dans votre agence **Crédit Maritime de la Baule**.

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS SUR VOTRE FINANCEMENT*!

* Sous réserve d'acceptation du dossier, voir conditions en agence.

Le **Crédit Maritime Atlantique** vous accueille dans son agence de la Baule

297, Av de Lattre de Tassigny
44490 LA BAULE
☎ 02 40 60 96 36



www.creditmaritime-atlantique.fr

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2011

Voici une synthèse du compte rendu de l'AG 2011. Le compte rendu intégral est consultable sur notre site <http://appbp.fr/>

L'assemblée s'est réunie après convocation.

Une centaine de personnes et 27 pouvoirs. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu se tenir normalement.

ACCUEIL :

Le Président Emmanuel DAVID accueille cordialement l'assistance et annonce sa démission due à son changement de domicile à ANGERS .

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG 2010

Présenté par le secrétaire général et approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE présenté par le président

Le bureau de l'APPBP a rencontré au cours de cet exercice : la CCI, le SIVU et participation au conseil Portuaire, le conseil d'administration s'est réuni 2 fois, Le bureau s'est réuni 6 fois, réalisation de 3 numéros de notre revue **LE PETIT PAVILLON BLEU**, assemblée générale du 3 Avril 2010, Organisation de deux journées vérification extincteurs, organisation d'un cocktail à la villa Mortureux, quatre réunions dans le cadre de l'UNAN.

Permanence tous les samedis de 11 h. à 12h.30 au local, réponse aux sollicitations des plaisanciers.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par le Trésorier.

Explications du réalisé 2010 et du prévisionnel 2011 : les comptes sont en équilibre

Le rapport du Trésorier est approuvé à l'unanimité

ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Un seul candidat : Christian PICARD. Il est élu à l'unanimité

ACTIONS ET PERSPECTIVES 2011

Présentation par le Président :

Vie du port, Réflexions sur les alternatives de dragage, Réunion UNAN, Réunions, APPBP (bureau et CA). Augmenter le nombre d'adhérents, Consulter notre site internet : <http://appbp.fr/>, Examiner avec attention les candidatures des futurs gestionnaires du port dont la consultation est prévue en 2012, présentation de la carte d'adhérent 2011, Point sur les travaux en cours : Cale à carburants et Cale complémentaire de mise à l'eau.

ANIMATIONS 2011

Présenté par J.C. BOISADAM

Cocktail le 31 Juillet 2011 à 18 h.30 Villa Mortureux

Soirée « manœuvres de port » du 2 Juin animée par Monsieur Cravic au foyer des anciens du Pouliguen à 18 h. 30 avec projection. Permanence tous les samedis de 11 h. à 12h..30 Journée SNSM /APPBP le 11 juin.

Vérification des extincteurs de 9 h.30 à 13 h. en face du bureau de l'APPBP : Samedi 4 JUIN et Samedi 3 JUILLET 2011

POINT UNAN

Présenté par Jean Pierre MAURICE

INTERVENTION SNSM

Présentée par Thierry COUTURIER Patron SNS 229

Remise par le président de l'APPBP d'un chèque de 800 € à la SNSM en tant que membre bienfaiteur.

INTERVENTION D'ARNAUD DE WILDENBERG : Guide de pêche professionnel

Arnaud explique comment son amour de la pêche l'a amené à devenir guide professionnel.

Il termine en nous invitant à ses sorties de pêche à Belle-Ile.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Monsieur LAINE Maire du Pouliguen

Un adhérent demande l'apposition d'un macaron pour stationnement d'une heure pour décharger sa voiture autour du port.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après délibération, le secrétaire général présente le nouveau conseil d'administration :

Président : Jean-pierre SANTINI, 1^{er} vice Président : Jean-pierre MAURICE, 2^{ème} Vice Président : Jean-claude VAUZELLE, Secrétaire général : Jean-claude BOISADAM, Secrétaire adjoint : Gérard VAUCLIN, Trésorier : Christian AVIGNON, Trésorier adjoint : Gilles DRAPEAU, Nouvel administrateur : Christian PICARD, Les autres administrateurs restent en place et Emmanuel DAVID devient administrateur.

LA SEANCE EST LEVEE A 20 HEURES

Un Cocktail vient conclure la soirée et permet à de nombreux plaisanciers de se retrouver.



La boutique de la Coopérative Maritime

LE CROISIC

Face à la Criée

Tél. 02 40 15 71 01

SAINT NAZAIRE

4, bd René Coty

Tél. 02 40 22 21 71

REMISE 5%

aux Adhérents de l'APPBP sur présentation de leur carte de membre Sauf articles en promotion ou soldes.



N'abordez plus vos sorties ou vos vacances en mer, sans une vérification annuelle de votre électricité et électronique marine afin de ne pas les gâcher.

Je me tiens à votre disposition pour tous contrôles ou devis d'installation. Une remise de 10% sur le matériel et 5% sur la main d'œuvre sera octroyée aux membres de l'APPBP sur présentation de leurs carte d'adhérent .

Bonne navigation à tous.

Nordin NABI

LE MOT DE L'ASSUREUR

A.M.T.M serait très heureux de vous accueillir à l'occasion des « voiliers de légende » à PORNICHET le Lundi 3 aout 2010

Pensez à interroger notre plateforme intranet concernant notre contrat d'assurance « **PRIVILEGE** »

<http://intranet.mader.fr>

Code confidentiel : **UNAN44** mot de passe : **44**

Nous restons à votre disposition.

***LAURE ALLOCHON (ligne directe) : 05 46 41 97 67**

***PATRICK LE GONIDEC 06 07 21 37 13**

[L'équipe d'A.M.T.M vous souhaite une excellente saison de navigation.](#)

UTILISATION DES EQUIPEMENTS DU PORT

- Rappel aux utilisateurs des bornes électriques disposées sur les pontons.
Pour la sécurité de tous, effectuez vos branchements électriques sur ces bornes en veillant à utiliser des rallonges adéquates et des appareils ne dépassant pas la puissance maxi admise de 6 ampères.
- Accès aux pontons, les bassins munis de portillons à code.
Évitez d'ouvrir ces portillon avec vos semelles de chaussures. Montrons l'exemple.
- Accès aux cales de carénage
Les appareils à haute pression mis à disposition sont sollicités et utilisés de manière inapproprié tel que rester dans l'eau de mer et leurs tuyaux malmenés, de nouvelles lances neuves ont été installées.

DATES A RETENIR EN 2011

Soirée à thème le 2 juin,

les manœuvres de port animée par Bruno CRAVIC

Samedi 11 juin démonstration de sécurité de la SNSM (percuSSION d'une survie, utilisation de fusées etc...).

Vérification des extincteurs

Elles auront lieu comme d'habitude les premiers samedis de juin et de juillet soit :

Samedi 4 juin de 9 h 30 à 13 h

Samedi 2 juillet de 9 h 30 à 13 h

Devant le local de l'APPBP square Général Masson

Samedi 30 juillet : cocktail et « Port en Fête »

Le cocktail annuel des adhérents de l'association se déroulera comme d'habitude à la Villa Mortureux, samedi 30 Juillet. Nous attendons tous nos adhérents, à partir de **18H30**.

Cette année, la manifestation « Port en Fête » organisée par le Comité des Fêtes du Pouliguen se déroulera également le même jour sur le quai côté Pouliguen, ouvert uniquement aux piétons. A noter l'arrivée de vieux gréements dans le port vers 17H ainsi que la présence de la SNSM.

Pour donner un air de fête au Port et à nos bateaux, merci à tous ceux qui voudront pavoiser leur bateau ce jour-là .

Il serait sympathique d'accueillir l'arrivée des vieux gréements vers 17 h avec vos corne de brume.

PERMANENCE DU BUREAU DE L'APPBP

Nous vous rappelons que le bureau de l'association est ouvert tous les samedis de 11 heures à 12 heures 30.

Square général Masson à coté de l'ancienne capitainerie

Tel : 02 40 62 02 13 (répondeur)

Email : contact@appbp.fr - Site Web : <http://appbp.fr/>



LA BAULE NAUTIC

www.labaulenautic.com



BÉNÉTEAU

WHITE SHARK

Fountain Pajot
CATAMARANS

Chantier naval, accastillage, vente, réparation, entretien

Au Pouliguen 02.40.15.51.10, à Pornichet 02.40.61.03.78, à Piriac sur mer 02.40.23.68.97